



REGROUPEMENT
DU CONTE AU QUÉBEC



Référentiel de compétences
du **conteur**



**REGROUPEMENT
DU CONTE
AU QUÉBEC**

Ce document a été créé par le comité
formation du RCQ de 2012 à 2016:
Nadyne Bédard, Marie-Pier Fournier,
Céline Jantet, Marie Lupien-Durocher
et Nicolas Rochette.

Créé en 2003, le RCQ agit en tant que regroupement
québécois du milieu du conte. Il mobilise et soutient
les conteurs, les diffuseurs, les chercheurs, les formateurs,
les médiateurs et les autres intervenants pour favoriser
le développement de la discipline du conte comme art
de la parole en pleine croissance.

Regroupement du conte du Québec

7537, rue Saint-Denis
Montréal, QC
H2R 2E7 CANADA
info@conte.quebec
www.conte.quebec

Correction: Janou Gagnon
Graphisme: Marie-Eve Nadeau
Toute reproduction interdite sans autorisation écrite.
© Compétence Culture, 2017.

ISBN:
978-2-923021-54-6 (imprimé)
978-2-923021-55-3 (PDF)

Dépôt légal : 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
Compétence Culture a soutenu la réalisation de ce
référentiel grâce à une aide financière de la Commission
des partenaires du marché du travail (CPMT).

Se former à l'art du conte n'est pas une mince affaire. Le travail de la conteuse et du conteur¹ exige des connaissances et des aptitudes qu'on trouve tant chez l'écrivain, l'interprète et le metteur en scène que le producteur. Actuellement, le conteur est bien souvent le seul responsable de l'ensemble d'une production, de ses aspects artistiques à sa mise en marché. La formation est un des moyens essentiels pour transmettre (maître mot du conteur) le métier de conteur et embrasser la magnifique complexité de l'art du conte.

Si l'on veut former, il faut d'abord se comprendre et s'entendre afin de partager une vision, puis les mots qui décrivent cette vision. Ce partage ne peut pas se faire qu'entre spécialistes, mais bien en dialogue avec notre monde. Pour tous ceux qui y participent, l'édifice de la formation du conteur doit accueillir et non enfermer.

Tout ceci traverse le référentiel de compétences du conteur, qui se veut un outil capable de l'accompagner durant toute sa carrière. De ce fait, le référentiel devra lui-même évoluer et s'adapter au gré des transformations de la communauté de pratique à qui il appartient de droit et sur laquelle repose la responsabilité de le garder vivant.

Mise en contexte

Depuis le milieu des années 2000, la réflexion sur la formation bouillonne. La publication, en 2007, de l'essai *L'art du conte en dix leçons*, aux Éditions Planète rebelle, et la tenue du Colloque du RCQ de 2010, à la Maison des arts de la parole, sur le thème de la formation en conte, ont fait ressortir le besoin de se pencher sur ce qu'est la formation pour un conteur. Au début de 2010, le premier comité formation du RCQ a ainsi vu le jour.

Poussé par une volonté de poser les bases d'une réflexion sur la formation en conte, le comité a travaillé pendant près de cinq années à concevoir un outil descriptif de la profession de conteur : le référentiel de compétences. En parallèle, le travail du comité a permis la production de deux études majeures, l'une sur la situation de la formation en conte au Québec et en Occident, l'autre sur l'ensemble des besoins en formation du milieu du conte.

Ces études font en sorte que le référentiel est ancré au plus près des réalités du milieu du conte. En effet, quelque cinquante intervenants – conteurs, formateurs, diffuseurs et médiateurs – ont été consultés et l'ont validé. Et avant même d'y mettre la dernière touche, le référentiel obtenait une reconnaissance auprès de différentes organisations, dont Compétence Culture, Emploi-Québec et le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).

Le référentiel est l'une des pierres angulaires soutenant l'édifice de la formation en conte au Québec. Il est le fruit d'un travail acharné, en grande partie bénévole. Il permettra de mieux défendre la spécificité du travail du conteur et de donner un horizon à tous ceux qui souhaitent pousser leur maîtrise de l'art du conte.

1 Dans le reste du texte, le masculin a été privilégié pour faciliter la lecture, mais il inclut évidemment le féminin.

Le référentiel, un outil²

Un référentiel de compétences ne sert pas de moule pour formater le conteur. Ce n'est pas non plus un programme de formation, une approche pédagogique ou une liste de tâches à réaliser. Un référentiel de compétences décrit les activités professionnelles d'un domaine souvent complexe et changeant, les conditions d'exercice, les modalités selon lesquelles ces activités sont menées et les ressources à mobiliser pour ce faire.

Dès le début des travaux du comité formation, afin de déterminer les besoins de formation des conteurs, de structurer et de diversifier l'offre de formation et de favoriser la participation de l'apprenant à son propre développement (coaching), il est vite apparu évident qu'un guide et des outils étaient nécessaires afin de cerner le travail du conteur. En même temps, le comité a souhaité se donner une compréhension commune de la profession afin de tendre vers des objectifs partagés de professionnalisation et de reconnaissance professionnelle. Ainsi, la réflexion de Christian-Marie Pons sur l'art et la poésie du conte³ a servi de base conceptuelle importante pour décrire ce travail du conteur. Le comité s'est également inspiré de l'approche par compétences et des différents référentiels existants dans des domaines artistiques de niveau collégial surtout, mais aussi de niveau universitaire⁴. Le résultat de ce travail de longue haleine est le référentiel de compétences présenté dans les pages qui suivent. Il est issu d'une démarche de concertation avec le milieu et n'est donc pas une fin en soi : il doit rester flexible, évolutif et actualisable en fonction de la réalité du terrain et des besoins des conteurs.

- 2 Inspiré des ouvrages de :
LE BOTERF, G. (2006). *Construire les compétences individuelles et collectives*, Paris, Éditions d'Organisation.
TARDIF, Jacques. (2006). *L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement*, Montréal, Chenelière Didactique.
- 3 Monsieur Pons est professeur titulaire en communications à l'Université de Sherbrooke et spécialiste du conte. Pour consulter ses articles sur le sujet : conte.quebec/documentation.

Si l'on souhaite traduire ce référentiel en programme pédagogique ou programme d'études, il appartiendra ensuite à une équipe de formateurs de formuler les compétences en objectifs et en contenu, sous forme de cours, d'ateliers ou de modules de formation, et de choisir les meilleures stratégies d'apprentissage pour favoriser le développement professionnel du conteur. Le référentiel peut servir en formation tant initiale que continue. Il s'agira en fait de déterminer la cible attendue selon le niveau de formation visé.

Contenu du référentiel

Le présent document se présente en trois parties, soit le profil du conteur⁵, les fiches compétences et le lexique. Le profil du conteur, qu'on peut trouver ci-dessous sous forme de tableau, est un schéma qui permet de présenter en un coup d'œil l'ensemble des seize compétences du référentiel, mais regroupées sous quatre volets qui constituent des axes ou des « familles » de compétences. Ces volets chez le conteur sont le répertoire, l'expression, la représentation et le développement professionnel. Puis, pour chacune des seize compétences, une « fiche compétence » a été élaborée et elle est constituée de quatre parties, soit : la situation de la compétence dans le travail du conteur (sa description), le contexte de réalisation (ou les conditions d'exercice), les éléments de compétence (ou les activités) et les critères de performance (permettant de juger de la qualité des activités). Enfin, pour ne pas alourdir le texte, nous avons opté pour la présentation des définitions et des explications de certains termes de manière plus détaillée dans un lexique à la page suivante.

- 4 On parle ici des programmes collégiaux en *Interprétation théâtrale*, en *Théâtre-production*, en *Danse-interprétation*, en *Arts du cirque*, en *Techniques professionnelles de musique et chanson (interprétation)* et en *Arts, lettres et communications*, ainsi que des programmes universitaires dans les mêmes domaines au Québec et au Canada (UQAM, Université de Montréal, Université Laval, Conservatoire d'art dramatique, École nationale de théâtre, etc.). Le comité a aussi tenu compte de la *Charte du médiateur du patrimoine vivant*.
- 5 Le profil présenté ici gagnera à être bonifié en cours d'appropriation par une équipe de formateurs, en y intégrant des éléments liés au savoir-être et aux milieux dans lesquels évolue le conteur.

PROFIL DU CONTEUR

RÉPERTOIRE

- 1 Effectuer une recherche d'information appropriée au conte
- 2 Analyser une histoire
- 3 Composer une histoire

EXPRESSION

- 4 Exploiter les techniques de voix et de diction
- 5 Exploiter des techniques de mouvement
- 6 Exploiter les techniques d'improvisation
- 7 Exploiter une variété de formes d'art complémentaires à sa démarche

REPRÉSENTATION

- 8 Créer un spectacle de conte
- 9 Se produire en spectacle
- 10 Diffuser un ou des spectacles
- 11 Développer des interventions de médiation avec le conte

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- 12 Analyser la profession
- 13 Gérer sa vie professionnelle
- 14 Cultiver sa démarche artistique
- 15 S'adonner à un entraînement artistique
- 16 Exploiter les technologies utiles à sa pratique

Lexique

APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Mode de structuration et de développement de la formation qui consiste à définir les compétences essentielles pour l'exercice d'une profession et pour guider la formation. Il s'agit ensuite de formuler les compétences en objectifs et en contenus pédagogiques dans le cadre d'un programme d'études.

COMPÉTENCE

Une compétence est un «savoir agir», c'est-à-dire un ensemble de savoirs (ou de connaissances), de savoir-faire et d'attitudes professionnelles (ou savoir-être) à mobiliser pour réaliser des tâches complexes et attendues en milieu professionnel. Le conteur, comme tout professionnel, doit pouvoir choisir la manière d'orienter sa carrière en fonction de sa démarche artistique, mais aussi répondre à diverses demandes, résoudre des problèmes complexes, prendre des initiatives et démontrer un certain degré d'autonomie au regard de l'évolution des situations professionnelles présentées.

VOLET

Dans le tableau du profil du conteur, un volet est un axe qui regroupe un certain nombre de compétences de la même «famille» de compétences.

- **VOLET « RÉPERTOIRE »**

Les compétences sous ce volet illustrent la démarche du conteur en vue de constituer son répertoire d'œuvres.

- **VOLET « EXPRESSION »**

Ce volet favorise l'exploitation de différentes techniques liées au langage, au corps et à diverses formes d'art complémentaires à sa pratique.

- **VOLET « REPRÉSENTATION »**

Les compétences sous ce volet touchent aux aspects liés à la médiation ou à la représentation devant public, ce qui inclut la création, la production et la diffusion d'un spectacle.

- **VOLET « DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL »**

Ce volet touche aux compétences plus générales liées à la connaissance de son environnement de pratique, aux outils nécessaires pour évoluer dans celui-ci, à la gestion de sa carrière et à sa démarche artistique.

FICHE COMPÉTENCE

Tableau présentant une compétence et constitué des parties suivantes:

- **SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LE TRAVAIL DU CONTEUR**

Cette partie de la fiche compétence présente une description sommaire qui permet de décrire la compétence et de la situer par rapport aux autres compétences.

- **CONTEXTE DE RÉALISATION**

Cette section permet de tenir compte des conditions dans lesquelles le conteur exercera cette compétence (les outils dont il doit disposer et les collaborations possibles).

- **ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE**

Ce sont les activités qui représentent le processus ou les étapes de mise en œuvre de la compétence.

- **CRITÈRES DE PERFORMANCE**

Il s'agit des indicateurs de résultats à partir desquels on peut mesurer ou juger le développement de la compétence chez le conteur.

Effectuer une recherche d'information appropriée au conte

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Dans sa pratique professionnelle, le conteur sera très tôt appelé à effectuer diverses recherches d'information à l'aide de différentes sources de référence (bibliothèque, archives, Internet, audio ou visuelles, collecte), souvent d'abord pour trouver une histoire ou pour créer une histoire. Le conteur peut, au cours de sa recherche, ne pas avoir de but précis et souhaiter se laisser inspirer par des lectures, ou déterminer dès le départ l'objet de recherche. Des recherches pourraient aussi lui être utiles pour analyser une histoire, pour comparer les différentes versions d'une histoire et pour trouver le « matériel » sur une histoire; pour nourrir les personnages, le décor, l'ambiance, la thématique, approfondir un sujet, connaître une époque, etc. Par ailleurs, il pourrait souhaiter explorer diverses sources pour l'élaboration d'un spectacle, pour sa mise en scène ou pour nourrir sa démarche artistique. Dans tous les cas, il serait souhaitable qu'il le fasse de manière structurée et en respectant la propriété intellectuelle et artistique. C'est pourquoi cette compétence est générale, bien que son contenu tende à être fortement teinté des besoins liés au contexte professionnel d'un conteur. Cette compétence est directement en lien avec les compétences 2 et 3, concernant l'analyse d'une histoire et la création d'une histoire, mais peut aussi servir aux compétences 8, 9, 12 et 14 qui touchent à la création d'un spectacle, la production d'un spectacle, l'éthique professionnelle et la démarche artistique, sans que cette énumération soit exhaustive.

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + À partir de réflexions personnelles, d'une demande ou d'un besoin
- + À l'aide de sources de références variées telles que des conteurs, des spectacles, des documents écrits, audio ou visuels, etc.
- + En bibliothèque, en archives, sur Internet, etc.
- + À l'aide d'un poste informatique et des logiciels appropriés
- + En vue de se constituer un répertoire, de créer une histoire, d'analyser une histoire, de nourrir sa démarche artistique
- + En vue de s'approprier une histoire ou de compiler du matériel de création
- + En étant constamment à l'affût de nouveaux répertoires

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE

1. Définir l'objet de la recherche

- 1.1 Établissement du besoin ou de la demande, s'il y a lieu
- 1.2 Prise en compte du contexte (public, thématique, lieu, etc.)
- 1.3 Identification de motifs et de critères propres à sa démarche artistique

2. Recueillir l'information

- 2.1 Variété des sources d'information consultées
- 2.2 Utilisation efficace des méthodes et des outils de recherche
- 2.3 Pertinence de l'information retenue
- 2.4 Relevé complet et exact des références
- 2.5 Démonstration d'ouverture, de curiosité, de persévérance et de rigueur

3. Examiner l'information recueillie

- 3.1 Interprétation juste de l'information
- 3.2 Vérification de la validité de l'information, s'il y a lieu
- 3.3 Établissement de liens pertinents entre les renseignements recueillis
- 3.4 Organisation structurée de l'information

4. Effectuer la synthèse des résultats de la recherche

- 4.1 Choix judicieux des renseignements à traiter
- 4.2 Respect de la propriété intellectuelle et de la propriété artistique
- 4.3 Adéquation avec l'objet de recherche initial ou sa révision
- 4.4 Rigueur et sens critique

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Lorsqu'il choisit une histoire existante ou lors du processus de création d'une histoire, le conteur devra en saisir le contexte, le sens et la portée et, si nécessaire, se situer par rapport à son choix et à sa démarche artistique. Ainsi, cette compétence permet au conteur d'analyser relativement en profondeur une histoire traditionnelle, un récit de création ou toute histoire qui nourrit une prestation. Pour ce faire, il est important que le conteur ait une connaissance générale de l'histoire de la littérature orale et de ce qu'elle sous-tend, qu'il sache déceler l'influence des autres arts, qu'il soit capable de reconnaître la structure d'une histoire et les différentes significations qui s'en dégagent, ainsi que ce qui influe sur elle de manière critique. Puisque le conteur continue de consulter diverses sources, en plus d'ouvrages de référence généraux et spécialisés, la compétence 1 est préalable à la compétence 2. Par ailleurs, il est important de distinguer la compétence 2 des compétences 7 et 14. En effet, alors que dans la compétence 7, le conteur doit pouvoir établir des liens entre sa pratique et les autres formes d'art et que, dans la compétence 14, il s'agit d'une appréciation artistique des autres arts afin de situer sa démarche artistique, dans la compétence 2, le conteur s'attarde à l'histoire elle-même dans son contexte, selon le traitement qu'il en fera et au regard de la littérature orale.

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + À l'aide de dictionnaires et d'ouvrages de référence (dictionnaires de symboles, mythes, croyances, etc.)
- + Avec le soutien de personnes-ressources
- + À partir d'échanges de points de vue et d'impressions, ainsi que de questionnements avec d'autres personnes ou les personnes-ressources
- + À partir d'un angle choisi
- + À l'aide de sources variées (pour les autres versions de l'histoire) (bibliothèque, archives, Internet, audio, vidéo, etc.)
- + En respectant le code d'éthique
- + À l'occasion de la préparation d'une prestation
- + En respectant sa ligne artistique ou sa démarche artistique

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE

1. Situer l'histoire dans son contexte social, politique et culturel

- 1.1 Reconnaissance adéquate du genre de l'œuvre (lien avec des œuvres du passé et du présent)
- 1.2 Identification du contexte historique, socioculturel et territorial

2. Établir des rapports entre les éléments fondamentaux du texte

- 2.1 Identification juste des éléments constitutifs de l'histoire
- 2.2 Mise en évidence de la structure et du sens de l'histoire
- 2.3 Reconnaissance juste des procédés de style de l'histoire
- 2.4 Identification appropriée du canevas de l'histoire

3. Comparer différentes versions de l'histoire choisie

- 3.1 Utilisation de sources variées pour la recherche de différentes versions
- 3.2 Pertinence du choix des histoires
- 3.3 Choix pertinent des critères de comparaison
- 3.4 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre les versions
- 3.5 Manifestation de rigueur

4. Situer l'histoire par rapport à soi

- 4.1 Prise en compte du contexte historique, socioculturel et territorial actuel
- 4.2 Prise en compte de sa démarche artistique

**SITUATION DE LA COMPÉTENCE
DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR**

Dans sa pratique professionnelle, le conteur peut choisir de développer son répertoire à partir de sources originales (de récits existants), selon le besoin ou la demande. Il peut aussi désirer créer ses propres histoires. Cependant, dans les deux cas, il aura à faire un travail d'écriture orale pour que l'histoire s'inscrive dans l'oralité. Cette compétence est donc élaborée de manière à lui permettre d'aborder les deux approches. Le conteur devra exploiter ses possibilités créatrices et porter un regard critique sur sa création. Le conteur aura aussi besoin des compétences 1 et 2 pour effectuer les recherches et les analyses appropriées afin de nourrir sa démarche, tant pour une histoire à partir d'une source originale que pour une création.

Une fois « créée », l'histoire sera travaillée pour être présentée devant un public, selon la compétence 8 – « Créer un spectacle de conte », particulièrement relativement à l'élément de compétence 2 – « S'approprier l'histoire ou l'œuvre ».

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + À l'aide d'outils de références
- + À partir de techniques de créativité
- + À partir des contraintes / selon qu'il s'agit d'une demande ou d'un projet personnel, relativement au type de public
- + En fonction de sa démarche artistique et d'une prise de position esthétique
- + En tenant compte du caractère oral de la matière

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE**1. Esquisser la forme et le sens de l'histoire**

- 1.1 Définition claire de son intention en fonction de sa démarche artistique
- 1.2 Exploration constructive de ses possibilités créatrices
- 1.3 Prise en compte des contraintes
- 1.4 Identification précise des étapes à franchir et des ressources à mobiliser
- 1.5 Adoption de l'ossature du récit

2. Adapter une histoire à partir d'une source originale

- 2.1 Démonstration de créativité
- 2.2 Recherche documentaire et analyse adéquates
- 2.3 Fusion appropriée de l'œuvre originale avec les éléments nouveaux
- 2.4 Souci de la qualité générale du récit en fonction de l'ossature du conte
- 2.5 Vision critique de l'originalité du récit
- 2.6 Respect du droit d'auteur de la source d'origine

3. Créer une histoire originale

- 3.1 Démonstration de créativité
- 3.2 Recherche documentaire adéquate
- 3.3 Souci de la qualité générale du récit en fonction de l'ossature du conte
- 3.4 Vision critique de l'originalité du récit

4. Peaufiner l'histoire

- 4.1 Appréciation juste des forces et des faiblesses de l'histoire
- 4.2 Évaluation judicieuse de l'adéquation entre l'ossature du conte et le récit oral
- 4.3 Révision appropriée de l'histoire

**SITUATION DE LA COMPÉTENCE
DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR**

Quel que soit son style, en tenant compte de la spécificité du conte qui est notamment un art de la parole et de la présence, et à l'aide de diverses méthodes et de différents outils, le conteur aura à développer sa voix et sa diction, tout autant que sa corporalité (compétence 5). D'abord, il aura avantage à s'engager dans un entraînement régulier, à faire des exercices d'hygiène de la voix, de respiration et du souffle, afin de faire porter sa voix et ainsi assurer une bonne performance vocale du début à la fin du spectacle devant un public, et ce, en toutes situations (à l'intérieur, à l'extérieur, avec ou sans amplification, etc.). Il aura à travailler sa diction en vue d'améliorer sa prononciation, en tenant compte des choix de style et d'interprétation souhaités. Aussi, le conteur pourra travailler sa voix en vue d'interpréter des personnages ou de donner du style et du rythme à l'histoire. Enfin, s'il désire intégrer une autre forme d'art à sa pratique, notamment la chanson, le conteur aura en ce sens à faire un travail plus particulier sur la musicalité et la justesse de sa voix, sur sa respiration, son souffle et sa diction. Cette compétence est essentielle pour les compétences 8 et 9 en lien avec la création et la production d'un spectacle. La compétence 4 est aussi liée à la compétence 15 qui concerne l'entraînement artistique.

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + En vue d'être utilisées ou d'être une source d'inspiration dans un processus de création ou lors d'une représentation
- + À l'occasion d'ateliers et durant des périodes de création, de répétition, de représentation publique, de séminaires ou de sorties culturelles
- + À partir de la spécificité du conte, d'exigences personnelles (d'un programme personnel) et imposées, de la définition de ses besoins et de ses limites
- + Avec l'aide de spécialistes, de personnes-ressources, d'un metteur en scène, de collaborateurs, de partenaires, avec le public ou seul
- + À l'aide de livres spécialisés et de médias électroniques ou écrits
- + À l'aide de différents supports ou accessoires et à partir de diverses méthodes
- + En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité

**1. Exécuter des exercices
d'échauffement de la voix**

- 1.1 Application quotidienne d'une technique d'échauffement vocal
- 1.2 Utilisation de techniques de respiration et de projection vocale diversifiées et efficaces
- 1.3 Placement, contrôle, souplesse et pose de la voix dans toute l'étendue de son registre
- 1.4 Application de mesures préventives et correctives appropriées afin de maintenir sa santé vocale

**3. S'exercer avec une
œuvre parlée ou chantée**

- 3.1 Reconnaissance des intentions et des émotions liées à l'œuvre
- 3.2 Choix approprié des rythmes et des registres de la voix parlée ou chantée
- 3.3 Interprétation juste et authentique
- 3.4 Projection de la voix appropriée à l'espace scénique
- 3.5 Respect des limites de son appareil vocal
- 3.6 Cohérence des choix techniques avec le propos de l'œuvre
- 3.7 Préoccupation constante d'un renouvellement artistique

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE**2. Appliquer les
techniques de diction
et de phonétique**

- 2.1 Utilisation efficace de techniques d'articulation, de prononciation et d'énonciation
- 2.2 Application des règles de la ponctuation et du phrasé
- 2.3 Contrôle et souplesse adéquats de la voix
- 2.4 Exploitation judicieuse des registres de langue dans une situation d'énonciation donnée

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Quel que soit son style, en tenant compte de la spécificité du conte qui est un art de la parole et de la présence, le conteur aura à prendre conscience de son corps et de ce qu'il projette dans l'espace, au même titre que de sa voix, et ce, pour chaque récit. Il aura avantage à s'engager dans un entraînement régulier pour développer sa crédibilité, son authenticité et sa présence scénique, tout en restant au service de l'histoire. Le conteur aura à développer sa créativité par des exercices corporels favorisant son expression, à partir de différentes approches du mouvement. Il aura aussi à améliorer sa présence en éliminant ses tensions et ses mauvaises habitudes corporelles pour se placer adéquatement en situation de performance. Enfin, le conteur aura à mettre en scène son spectacle en planifiant ses déplacements dans l'espace, lors de sa prestation, selon le lieu de contage; c'est pourquoi cette compétence est liée aux compétences 8 et 9 qui touchent à la création et à la production d'un spectacle. Aussi, la présente compétence et la compétence 15 – «S'adonner à un entraînement artistique» – sont interreliées.

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + En vue d'être utilisées ou d'être une source d'inspiration dans un processus de création ou lors d'une représentation, pour chaque récit
- + À l'occasion d'ateliers et durant des périodes de création, de répétition, de représentation publique, de séminaires ou de sorties culturelles
- + À partir de la spécificité du conte, d'exigences personnelles (d'un programme personnel) et imposées, de la définition de ses besoins et de ses limites
- + Avec l'aide de spécialistes, de personnes-ressources, d'un metteur en scène, de collaborateurs, de partenaires, avec le public ou seul
- + À l'aide de livres spécialisés et de médias électroniques ou écrits
- + À l'aide de divers supports ou accessoires et à partir de différentes méthodes
- + En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE

1. Explorer différentes approches du mouvement

- 1.1 Ouverture et disponibilité aux approches et aux styles variés du mouvement
- 1.2 Démonstration d'une capacité à improviser le mouvement
- 1.3 Choix des approches et des styles les plus appropriés à ses besoins

2. Trouver son langage corporel

- 2.1 Conscience corporelle, rythmique et expressive dans le maintien et la gestuelle
- 2.2 Dynamique et précision des mouvements dans le jeu
- 2.3 Développement d'une aisance dans le mouvement

3. Démontrer une maîtrise du corps dans l'espace

- 3.1 Établissement d'un rapport harmonieux avec son environnement de jeu
- 3.2 Aisance dans divers mouvements dans un espace défini
- 3.3 Gestuelle appropriée à chaque récit
- 3.4 Maintien constant de son rapport spatial à ses partenaires
- 3.5 Préoccupation constante d'un renouvellement artistique

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Dans sa pratique et en tenant compte de la spécificité du conte qui est un art de la parole et de la présence, le conteur a avantage à exploiter l'improvisation, pour développer d'abord sa présence, mais aussi sa créativité. Il doit notamment faire face, lors de représentations, aux éléments inattendus ou aux situations qui lui sont proposées, que ce soit avec ses partenaires, avec le public ou dans son histoire. L'improvisation peut faire partie de la ligne ou de la démarche artistique. Aussi, pratiquer l'improvisation permet au conteur de développer sa capacité d'écoute et d'adaptation. De plus, l'improvisation peut servir comme outil de développement personnel. Elle favorise l'ouverture et améliore la respiration et la présence (voix, mouvements, tics). Elle permet de développer sa confiance en soi, sa flexibilité et sa gestion du temps. La compétence 6 peut être réinvestie dans les compétences 3 - « Composer une histoire », 8- « Créer un spectacle de conte » et 9- « Se produire en spectacle ». Aussi, elle est liée aux compétences 4- « Exploiter les techniques de voix et de diction » et 5 - « Exploiter les techniques de mouvement ».

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + En vue d'être utilisées ou d'être une source d'inspiration dans un processus de création ou lors d'une représentation
- + À l'occasion d'ateliers et durant des périodes de création, de répétition, de représentation publique, de séminaires ou de sorties culturelles
- + À partir de la spécificité du conte, d'exigences personnelles (d'un programme personnel) et imposées, de la définition de ses besoins et de ses limites
- + Avec l'aide de spécialistes, de personnes-ressources, d'un metteur en scène, de collaborateurs, de partenaires, avec le public ou seul
- + À l'aide de livres spécialisés et de médias électroniques ou écrits
- + À l'aide de divers supports ou accessoires et à partir de différentes méthodes en prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité

1. Explorer différentes approches de l'improvisation

- 1.1 Ouverture et disponibilité aux approches de l'improvisation
- 1.2 Création rapide de l'attitude mentale qui favorise l'entrée dans un monde imaginaire, en interaction ou non avec des partenaires et le public
- 1.3 Choix des approches et des styles les plus appropriés au contexte

3. Improviser par rapport à soi et à la matière

- 3.1 Conscience adéquate de son environnement (écoute attentive)
- 3.2 Choix approprié des actions et des réactions selon le contexte
- 3.3 Maintien d'une interprétation juste et authentique
- 3.4 Démonstration de sa présence d'esprit

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE + CRITÈRES DE PERFORMANCE

2. Développer une aisance dans l'improvisation

- 2.1 Dynamique et pertinence des interventions
- 2.2 Exploitation appropriée de sa créativité
- 2.3 Investissement constant de sa sensibilité artistique dans l'improvisation

4. Improviser par rapport aux éléments extérieurs

- 4.1 Communication efficace entre les membres du groupe ou avec le public
- 4.2 Adaptation de son jeu au jeu de l'autre
- 4.3 Échanges verbaux créatifs
- 4.4 Maintien d'une interprétation juste et authentique
- 4.5 Démonstration de sa présence d'esprit

Exploiter une variété de formes d'art complémentaires à sa pratique

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Le conteur professionnel pourrait choisir d'explorer d'autres formes d'art, seulement pour nourrir son inspiration sans nécessairement que celles-ci se retrouvent dans le conte ou dans le spectacle. Il pourrait aussi vouloir intégrer une ou des formes d'art dans sa pratique. D'ailleurs, il arrive qu'on décèle dans un spectacle l'« influence » d'autres formes d'art sans qu'elles soient obligatoirement intégrées. Ce peut être un choix du conteur en fonction de la ligne artistique du spectacle ou de sa démarche artistique. Dans tous les cas, il est essentiel que le conteur se donne quelques balises pour se familiariser avec d'autres formes d'art, des courants artistiques, des époques, des genres, la multidisciplinarité, etc. Enfin, s'il choisit d'intégrer une forme d'art à sa pratique, le conteur doit pouvoir l'explorer, choisir judicieusement les éléments qu'il intégrera à sa pratique et démontrer une « certaine » maîtrise de la forme d'art choisie afin qu'elle s'intègre bien dans sa proposition artistique. Les formes d'art les plus naturellement proches de l'art du conte sont les arts vivants (la musique, la chanson, le mime, la marionnette, le théâtre, la danse, le métier de clown), les arts visuels (la BD, le cinéma) et la littérature (la poésie, la poésie performée), ainsi que les arts numériques (voir aussi la compétence 16 – « Exploiter les technologies utiles à sa pratique »).

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + En vue d'être utilisées ou d'être une source d'inspiration dans un processus de création ou lors d'une représentation
- + À l'occasion d'ateliers et durant des périodes de création, de répétition, de représentation publique, de séminaires ou de sorties culturelles
- + À partir de la spécificité du conte, d'exigences personnelles (d'un programme personnel) et imposées, de la définition de ses besoins et de ses limites
- + Avec l'aide de spécialistes, de personnes-ressources, d'un metteur en scène, de collaborateurs, de partenaires, avec le public ou seul
- + À l'aide de livres spécialisés et de médias électroniques ou écrits
- + À l'aide de divers supports ou accessoires et à partir de différentes méthodes
- + En fonction de sa démarche artistique ou de la ligne artistique d'un spectacle en particulier
- + En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE
+
CRITÈRES DE PERFORMANCE

1. Établir des liens entre d'autres formes d'art et la pratique du conte

- 1.1 Ouverture aux principaux courants artistiques
- 1.2 Reconnaissance du caractère multiple du travail du conteur
- 1.3 Identification appropriée des éléments communs entre la pratique du conte et d'autres formes d'art

3. Exploiter une autre forme d'art dans sa démarche ou dans l'œuvre contée

- 3.1 Choix judicieux des éléments à intégrer au service de l'œuvre contée
- 3.2 Utilisation efficace des éléments sélectionnés dans d'autres formes d'art
- 3.3 Maîtrise des techniques tirées des éléments sélectionnés dans d'autres formes d'art
- 3.4 Construction d'une proposition artistique sensée liée à sa démarche artistique
- 3.5 Respect de la spécificité du conte

2. Explorer différentes formes d'art

- 2.1 Ouverture aux différentes formes d'art
- 2.2 Démonstration d'une capacité à approfondir la pratique d'une forme d'art
- 2.3 Manifestation d'ouverture et de créativité

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

L'aboutissement du travail du conteur est de se produire pour un public; moment ici nommé spectacle, indépendamment du lieu, du type de public et du contexte où se déroule la représentation, qu'elle soit de petite ou de grande envergure. Que le travail se fasse seul, à plusieurs conteurs ou avec un coach, à partir d'un seul ou de plusieurs récits, l'œuvre créée pourra intégrer une mise en scène, plus ou moins fixée, permettant au conteur de transmettre avec aisance le sens même de l'œuvre. La création du spectacle peut se faire dans le cadre d'un projet personnel, de son processus créatif ou d'une commande particulière à partir d'un répertoire déjà acquis, tout en respectant les exigences et les contraintes liées au contexte. Ainsi, à partir du contexte souhaité, le conteur précise la ligne artistique de son projet, sa démarche artistique étant déjà fixée (voir compétence 14), puis il choisit son histoire ou ses histoires, si ce n'est déjà fait, et son concept. Ensuite, il travaille la mise en bouche, en corps et en espace; il s'entraîne, porte un regard critique sur son travail et améliore le tout jusqu'à satisfaction avant représentation (qui se réalise à la compétence 9). Cette compétence se nourrit des compétences des volets «répertoire» (compétences 1, 2 et 3) et «technique» (compétences 4 à 7). Par conséquent, la compétence 8 permet la mise en forme et la mise en scène, et non la création du contenu ou de l'ossature du récit, car le répertoire est censé être acquis et approprié dans son contenu (particulièrement avec les éléments de compétences 2 et 3). S'il ne l'est pas, il faut retourner à la compétence 3- «Composer une histoire».

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + En solo, en duo, en collectif ou en groupe, spectacle-répertoire ou conte spectacle
- + Au cours d'ateliers et/ou de périodes de travail dans un lieu aménagé approprié
- + À partir de réflexions et de recherches personnelles, à partir de l'analyse de l'œuvre
- + À partir d'un échéancier et avec les ressources financières disponibles
- + Avec l'aide de personnes-ressources, dont un coach ou un metteur en scène

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE

1. Définir le concept du spectacle

- 1.1 Définition précise de la ligne artistique personnelle ou commune
- 1.2 Définition appropriée du contexte de contage
- 1.3 Choix de l'histoire ou des histoires selon le concept du spectacle
- 1.4 Analyse de l'œuvre en rapport avec le concept
- 1.5 Raffinement de l'œuvre sur tous les plans d'après le concept

2. Assimiler l'histoire ou l'œuvre

- 2.1 Habillage cohérent du récit
- 2.2 Exploitation constante de son monde imaginaire personnel ou de l'imaginaire collectif
- 2.3 Respect de son authenticité propre ou de celle du groupe
- 2.4 Mémorisation adéquate

3. Mettre en scène l'œuvre orale

- 3.1 Mise en espace appropriée
- 3.2 Intégration harmonieuse de techniques artistiques et/ou d'autres formes d'art
- 3.3 Intégration harmonieuse d'accessoires
- 3.4 Intégration harmonieuse du son et de l'éclairage
- 3.5 Respect du monde imaginaire créé par le conteur ou le collectif (élément 2)
- 3.6 Efficacité de la présence sur scène
- 3.7 Démonstration d'une capacité d'adaptation
- 3.8 Synergie entre les différents collaborateurs (communication)

4. Valider la qualité générale du spectacle

- 4.1 Organisation efficace des répétitions
- 4.2 Évaluation juste de la qualité de la mise en scène
- 4.3 Prise en considération constructive des critiques et de la réception
- 4.4 Proposition de modifications pertinentes pour améliorer la mise en scène
- 4.5 Attitude respectueuse envers tous les intervenants

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

En plus de coordonner l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation du spectacle (compétence 8), qu'il s'agisse d'un solo, d'un duo ou d'un collectif, le conteur devra mettre toutes ses compétences professionnelles à l'œuvre afin de bien se préparer et de performer de manière adéquate, à la hauteur de ses compétences, et ce, quelle que soit l'ampleur du spectacle (un conte dans un collectif ou un solo). La compétence 9 ne fait donc pas appel à la création, ni à la préparation du spectacle, mais au fait même d'être en représentation, selon l'horaire encadrant ce moment. Ainsi, dans cette compétence, le conteur réalise sa prestation. Il s'assure de respecter sa planification (ou celle de l'organisateur/animateur, sinon il collabore au collectif), il organise son espace ou participe à son organisation (si le personnel est à sa disposition) et il se prépare (échauffement physique, préparation mentale, accessoires, éclairage, son, tenue vestimentaire, etc., s'il y a lieu). Il exécute sa prestation avec qualité et selon les exigences prévues, tout en sachant s'adapter aux imprévus. Afin de démontrer une attitude professionnelle, il s'assure, s'il y a lieu, que soit réalisés la désinstallation et le rangement à la fin de la prestation. Enfin, le conteur prend le temps d'évaluer sa performance (ou de recevoir la critique) et de noter les améliorations à apporter à la prochaine prestation. Cette compétence interpelle toutes les compétences du volet « Expression » (compétences 4 à 7), ainsi que du volet « Développement » (compétences 12 à 16).

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + À l'occasion de représentations publiques
- + À partir d'un spectacle prédéfini, avec ou sans mise en scène planifiée
- + Dans un contexte bien défini ou peu défini, idéal ou difficile
- + Seul ou avec un ou des partenaires (solo, duo ou collectif)
- + Avec ou sans accessoires
- + En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE + CRITÈRES DE PERFORMANCE

1. S'assurer du montage et du démontage

- 1.1 Respect de la planification logistique
- 1.2 Adéquation entre les éléments prévus à la mise en scène et les conditions en place
- 1.3 Organisation appropriée de l'espace
- 1.4 Vérification de la mise en place en collaboration avec les différents intervenants
- 1.5 Participation active et communication efficace avec les différents intervenants

2. Se préparer à la représentation

- 2.1 Échauffement physique approprié
- 2.2 Préparation mentale appropriée à l'univers de l'œuvre
- 2.3 Gestion du stress adéquate
- 2.4 Préparation personnelle en matière de maquillage, de coiffure, de tenue et d'accessoires, s'il y a lieu
- 2.5 Collaboration et soutien mutuel avec les autres intervenants, s'il y a lieu

3. Exécuter la représentation

- 3.1 Capacité à reproduire le spectacle selon les critères de qualité et les exigences prédéfinis
- 3.2 Utilisation appropriée des techniques artistiques et/ou d'autres formes d'art
- 3.3 Manifestation d'une présence et d'une aisance sur scène
- 3.4 Communication sensible avec le public
- 3.5 Capacité à s'adapter aux imprévus
- 3.6 Interaction constante avec ses partenaires, s'il y a lieu
- 3.7 Investissement total de sa sensibilité artistique

4. Évaluer sa performance en spectacle

- 4.1 Analyse constructive du déroulement du spectacle
- 4.2 Autocritique de sa performance artistique
- 4.3 Prise en considération constructive des critiques et des commentaires
- 4.4 Élaboration de pistes d'amélioration pertinentes
- 4.5 Renouvellement constant de son engagement artistique

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Dans sa pratique, le conteur devra faire face à deux types de diffusion: celle en collaboration avec des diffuseurs en conte (ou autres) et l'auto-diffusion. Dans tous les cas, il est essentiel qu'il comprenne la réalité, les exigences et le fonctionnement de la diffusion. Il pourra ainsi être mieux à même de répondre aux demandes des diffuseurs, notamment de partager avec eux ses besoins et ses exigences, lorsque cela est faisable. Le but étant d'offrir la meilleure expérience possible aux spectateurs. Cette relation efficace permettra aux parties de proposer un spectacle qui répondra à la réalité du lieu et du public, sinon de l'orienter vers un autre lieu ou un autre type d'événement plus appropriés. Cette compétence ne vise pas à faire des conteurs des diffuseurs spécialisés en conte, mais bien à leur donner les outils de base nécessaires pour comprendre les enjeux de l'organisation d'une activité et pour organiser une activité de diffusion simple. Cette compétence vise uniquement l'organisation de l'activité: exigences/objectifs du spectacle, ressources nécessaires, planification, communication/publicité, gestion (budget, sources de financement, dépenses), etc. Les éléments liés au moment où le conteur se produit en spectacle sont détaillés dans la compétence 9 - « Se produire en spectacle ». Les éléments liés au dossier d'artiste et à la manière de le présenter sont en lien avec les compétences 13 - « Gérer sa vie professionnelle » et 14 - « Cultiver sa démarche artistique ».

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + En vue de représentations publiques
- + Dans le cadre d'une commande particulière ou d'un projet personnel ou collectif
- + À l'aide de matériel de bureau, de formulaires, d'un ordinateur et d'un logiciel de comptabilité
- + Seul ou en équipe
- + À l'aide d'un réseau de relations
- + À l'aide de sources de financement variées
- + À l'aide de guides préparés à l'intention des acteurs du domaine

1. Déterminer les exigences du ou des spectacles

- 1.1 Respect de la demande ou du besoin
- 1.2 Établissement d'objectifs mesurables
- 1.3 Planification adéquate de la diffusion
- 1.4 Capacité d'adaptation et de créativité selon la demande

3. Assurer la mise en marché du ou des spectacles

- 3.1 Pertinence du plan de communication en fonction de la demande ou du besoin
- 3.2 Mise au point d'interventions de promotion judicieuses
- 3.3 Utilisation judicieuse d'un réseau de relations
- 3.4 Démonstration d'initiative et d'une capacité d'adaptation

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE + CRITÈRES DE PERFORMANCE

2. Réaliser le financement du ou des spectacles

- 2.1 Réalisme du budget planifié
- 2.2 Recherche efficace de sources de financement
- 2.3 Gestion efficace de l'ensemble des ressources
- 2.4 Manifestation de souplesse et de créativité

4. Évaluer le processus de diffusion

- 4.1 Suivi adéquat auprès des divers intervenants
- 4.2 Respect des objectifs établis
- 4.3 Prise en considération constructive des critiques et des commentaires des différents intervenants
- 4.4 Analyse juste de la portée de l'événement
- 4.5 Établissement de pistes d'amélioration appropriées

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Dans sa carrière, le conteur professionnel sera appelé très rapidement à réaliser des interventions de médiation en conte⁶. La médiation en conte peut prendre diverses formes et se matérialiser dans différents lieux: en milieu scolaire, en entreprise, dans des organismes, sous la forme d'un atelier du type «qu'est-ce que le conte et le conteur», sous la forme d'une conférence, d'un stage de courte ou de longue durée, etc. Son objet peut être l'apprentissage du conte, l'apprentissage pour devenir conteur (initiation), l'apprentissage de la collecte de contes, la création de contes, un prétexte pour le travail de l'artiste (voix, mouvement, mémorisation), pour analyser une histoire, rechercher des histoires en bibliothèque, etc. L'activité de médiation peut aussi être de l'ordre de l'intervention sociale, par exemple en alphabétisation, en psychologie, etc. Dans tous les cas, le conteur professionnel aura à cœur de bien cerner le contexte, de définir les besoins et l'apprentissage et de ne pas s'improviser spécialiste d'un domaine. Par exemple, s'il veut intervenir en milieu scolaire, il devra s'assurer d'ancrer son intervention dans les programmes scolaires et d'accompagner le personnel enseignant afin de garantir un réinvestissement dans la suite de la formation. Aussi, il devra bien planifier son intervention, ses objectifs, ses contenus et ses stratégies afin d'offrir une expérience professionnelle de qualité.

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + En solo, en duo, en collectif ou en groupe
- + Selon la forme d'intervention
- + À partir de réflexions et de recherches personnelles
- + À partir d'un échéancier et avec les ressources financières disponibles
- + Avec l'aide de personnes-ressources, s'il y a lieu
- + Dans le respect d'un code d'éthique

1. Situer le contexte et le besoin

- 1.1 Prise en compte d'un besoin ou d'une demande
- 1.2 Respect de sa démarche artistique
- 1.3 Définition appropriée du contexte
- 1.4 Définition claire de son intention d'intervention
- 1.5 Choix approprié de la forme d'intervention

3. Réaliser l'intervention

- 3.1 Respect du scénario d'intervention
- 3.2 Capacité d'établir avec les participants une relation favorisant l'apprentissage
- 3.3 Capacité d'ajuster son intervention aux exigences et aux variations de la situation

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE + CRITÈRES DE PERFORMANCE

2. Concevoir l'intervention

- 2.1 Scénario d'intervention réaliste en fonction du contexte et du besoin
- 2.2 Objectifs réalistes
- 2.3 Contenu approprié aux objectifs
- 2.4 Stratégies et matériel didactique adaptés au contenu et favorisant le transfert des apprentissages

4. Améliorer la qualité de l'intervention

- 4.1 Évaluation juste de la qualité de l'intervention
- 4.2 Prise en considération constructive des critiques et de la réception
- 4.3 Proposition de modifications pertinentes pour améliorer le déroulement, les stratégies, etc.
- 4.4 Attitude respectueuse envers tous les intervenants

⁶ Voir *Charte du médiateur en patrimoine vivant* sur le site Web du Conseil québécois du patrimoine vivant et formation *Médiation culturelle* au cégep de Saint-Laurent. Comme pour le domaine des arts numériques, la médiation culturelle semble une avenue en effervescence à l'heure actuelle en culture. Par contre, nous ne savons pas encore quelle importance lui donner, d'autant plus qu'il y a maintenant un AEC au cégep de Saint-Laurent en la matière et qu'il faut considérer la *Charte du médiateur en patrimoine vivant* qui touche à la médiation. Ainsi, nous trouvons important de considérer ce domaine et nous avons établi d'en faire une compétence à part, car le conteur fait déjà de la médiation dans sa pratique actuelle. Le comité formation a convenu d'assurer une veille en la matière et de revoir le développement de ces compétences si nécessaire.

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

À titre indicatif, notons que cette compétence fait toujours partie des programmes d'études. Elle permet une entrée dans le contexte de travail du conteur et, pour le futur conteur, de se situer par rapport à la profession. Elle permet d'abord d'examiner les caractéristiques du domaine et des compétences exigées (de leurs conditions d'exécution, des critères de qualité) : survol de l'historique du métier, statut du conteur comme artiste, exigences professionnelles, fonctions du conte, formation offerte aux conteurs au Québec et dans le monde, etc. Le conteur pourra ainsi se familiariser avec la pratique, les conditions de pratique, ses obligations et devoirs, dont le cadre légal, et les rôles et responsabilités des métiers en lien avec la pratique du conte (conteurs, médiateurs, formateurs, diffuseurs, producteurs, entre autres). Enfin, le conteur sera sensibilisé à l'éthique propre au domaine et sera initié à la vie associative. Cette compétence est liée à la compétence 13 – « Gérer sa vie professionnelle », dans laquelle plusieurs éléments de la compétence 12 seront concrétisés et approfondis.

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + À partir de visites dans différents milieux et de rencontres avec des spécialistes du milieu
- + À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la profession, ainsi que sur les organismes et les établissements en lien avec sa pratique
- + À l'aide des lois, des règlements, de normes et de codes en vigueur et en lien avec le domaine

1. Caractériser la profession et les conditions d'exercice qui s'y rattachent

- 1.1 Examen complet des caractéristiques générales et des conditions d'exercice de la profession
- 1.2 Reconnaissance des possibilités de pratique professionnelle

3. Examiner les compétences liées à la profession, ainsi que les habiletés et les comportements nécessaires à la profession

- 3.1 Examen complet des compétences, de leurs conditions d'exécution et de leurs critères de performance
- 3.2 Reconnaissance de l'importance relative des compétences, des habiletés et des comportements liés à la profession
- 3.3 Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la profession

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE + CRITÈRES DE PERFORMANCE

2. Examiner les exigences d'exercice de la profession

- 2.1 Reconnaissance juste des exigences d'exercice de la profession
- 2.2 Détermination de l'importance relative des exigences

4. Reconnaître la nature et la complémentarité des métiers liés à la pratique du conte

- 4.1 Reconnaissance des fonctions, rôles et responsabilités associés à chacun des métiers liés à la pratique du conte
- 4.2 Caractérisation des relations de travail et des relations interpersonnelles qui s'établissent au cours d'une production
- 4.3 Reconnaissance de la spécificité de son rôle au sein de l'équipe de production

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

En plus de se doter d'un dossier artistique de qualité, le conteur aura avantage à être initié aux pratiques professionnelles du milieu du conte, et il devra avoir une stratégie de développement de carrière, qu'il le fasse lui-même ou avec l'aide d'une personne-ressource. Ainsi, cette compétence intègre l'ensemble des composants de la carrière de conteur et permet à celui-ci d'assurer son cheminement professionnel: promotion et gestion de carrière et gestion financière personnelle, tout en respectant une éthique propre à son domaine. Plus particulièrement, le conteur doit comprendre les enjeux et les exigences du métier et prendre les moyens afin de se développer et d'offrir des services de qualité. Il doit se doter de stratégies de promotion, avoir des notions en communication et en administration en tant que travailleur autonome, tout en sachant se constituer un réseau de relations professionnelles et s'en entourer. Il doit avoir des connaissances informatiques minimales (suite bureautique, Web, enregistrements audio, etc.). Le conteur doit reconnaître les enjeux éthiques de sa profession, ses droits et devoirs et avoir des notions de propriété intellectuelle. Enfin, il doit constamment être à l'affût des changements dans son domaine et prendre les moyens pour se perfectionner et se mettre à jour. Cette compétence approfondit certaines dimensions de la compétence 12 - « Analyser la profession » et est liée à la compétence 14 - « Cultiver sa démarche artistique ».

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + Avec l'aide de personnes-ressources professionnelles
- + À l'occasion de la planification et au cours de sa carrière d'artiste du conte
- + À l'aide d'outils de télécommunication et de modèles de documents
- + En tenant compte des besoins et de l'évolution de la discipline
- + À partir de la démarche artistique propre à chacun, de ses réflexions et de ses compétences en gestion
- + En tenant compte du contexte politique, social, légal et économique

1. Planifier sa carrière

- 1.1 Reconnaissance des exigences et des enjeux de la profession
- 1.2 Identification de ses forces et de ses faiblesses
- 1.3 Réalisme des objectifs professionnels visés
- 1.4 Choix des moyens appropriés en fonction des objectifs
- 1.5 Souci constant de la qualité des services rendus

3. Appliquer des stratégies de gestion de travail

- 3.1 Suivi administratif adéquat de ses activités
- 3.2 Gestion efficace de ses priorités et de son horaire
- 3.3 Utilisation appropriée d'outils logiciels facilitant la gestion
- 3.4 Recherche efficace de sources de financement
- 3.5 Qualité de la tenue des dossiers

5. Favoriser son évolution professionnelle

- 5.1 Détermination exacte des facteurs d'évolution du métier de conteur
- 5.2 Utilisation des outils et des ressources pertinents à son développement
- 5.3 Autocritique réaliste de sa vie professionnelle
- 5.4 Vision éclairée de son avenir professionnel
- 5.5 Manifestation d'une curiosité constante

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE

2. Faire sa mise en marché

- 2.1 Respect de sa démarche artistique
- 2.2 Mise au point d'interventions de promotion judicieuses
- 2.3 Entretien continu d'un réseau de relations professionnelles
- 2.4 Adéquation entre les objectifs du client et ses objectifs professionnels
- 2.5 Communication efficace avec les personnes-ressources
- 2.6 Démonstration d'autonomie

4. Faire preuve de rigueur professionnelle

- 4.1 Reconnaissance des enjeux éthiques liés à la profession
- 4.2 Respect des droits et devoirs dans lesquels s'inscrit le statut de l'artiste
- 4.3 Reconnaissance de ses limites
- 4.4 Maintien de ses capacités à leur niveau le plus élevé
- 4.5 Positionnement de la démarche artistique dans le contexte de la profession
- 4.6 Respect de la propriété intellectuelle et de la propriété artistique
- 4.7 Attitude respectueuse envers ses collaborateurs

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Une démarche artistique désigne le parcours effectué et souhaité par l'artiste en fonction de ses choix (thème, engagement, support, format). Quel que soit son parcours, le conteur, en tant qu'artiste professionnel, devra réfléchir à sa démarche artistique, tant pour l'ensemble de sa carrière que pour des projets particuliers, et la formuler dans son dossier d'artiste. Cette compétence lui permet donc de concrétiser et de baliser cette démarche. Pour ce faire, à partir de ses besoins et de son parcours, le conteur devra développer sa curiosité, sa réceptivité, son sens critique, etc. Il devra être constamment à l'affût de sources d'inspiration (manifestations d'art, lectures, événements dans son milieu, etc.) et de moyens pour enrichir son art, et porter une réflexion approfondie sur son rôle comme conteur, ce qui le distingue, etc. Enfin, il devra se préoccuper d'enrichir et de mettre constamment à jour son répertoire. Les compétences du volet « répertoire » sont en lien direct avec la démarche artistique. La compétence 13 est aussi liée aux compétences 8 et 9 en ce qui concerne la création et la production d'un spectacle. Il est important de la distinguer, mais aussi de la lier à la compétence 3 – « Composer une histoire » et à la compétence 13 – « Gérer sa vie professionnelle », en particulier l'élément de compétence 5 – « Favoriser son évolution professionnelle ».

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + En fonction de son cheminement
- + À partir de recherches personnelles
- + À partir d'exigences personnelles et professionnelles
- + Avec l'aide de personnes-ressources, à l'aide d'échanges ou d'une documentation
- + À l'occasion de performances, de conférences, de colloques, etc.
- + Par la lecture d'œuvres et de textes théoriques
- + Au cours des activités préparatoires à la production d'un spectacle
- + En vue de se constituer un répertoire
- + En étant à l'affût de nouveaux répertoires

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE

1. Faire preuve de sensibilité artistique

- 1.1 Investissement régulier de sa curiosité intellectuelle
- 1.2 Sens critique développé
- 1.3 Manifestation de réceptivité et d'ouverture
- 1.4 Transposition adéquate dans ses actes artistiques

2. Développer son identité artistique

- 2.1 Recours constant à des sources d'inspiration
- 2.2 Approfondissement continu de ses habiletés expressives
- 2.3 Création d'univers imaginaires variés
- 2.4 Transposition judicieuse de ses observations, de ses réflexions et de ses émotions dans sa démarche
- 2.5 Respect de son authenticité

3. Enrichir son répertoire au regard de sa démarche artistique

- 3.1 Consultation continue d'une variété des sources d'inspiration
- 3.2 Développement constant d'un répertoire approprié à son style
- 3.3 Maintien de son répertoire à jour
- 3.4 Approfondissement constant de son répertoire
- 3.5 Respect de sa démarche artistique

4. Poursuivre une réflexion sur le conte au regard de sa démarche artistique

- 4.1 Préoccupation constante face à l'évolution du conte et à l'évolution de sa pratique du conte
- 4.2 Participation active dans son milieu
- 4.3 Regard critique de l'utilisation du conte par d'autres pratiques artistiques ou professionnelles
- 4.4 Préoccupation constante d'un renouvellement artistique

SITUATION DE LA COMPÉTENCE DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR

Le conteur doit s'assurer de prendre en charge sa santé physique et de développer une hygiène de vie en tenant compte des exigences de la pratique du conte, qui peuvent varier de manière importante. La compétence doit être vue d'une façon spécifique au domaine : posture, voix, tensions, concentration, diversité des lieux, équipement limité, diversité des conditions climatiques, prestations répétitives en un court laps de temps, etc. Ainsi, le conteur doit maintenir de saines habitudes de vie et établir une routine liée à sa pratique qui comprend une méthode d'échauffement et d'entraînement. Il doit aussi être à l'écoute de lui-même pour gérer son stress ; entre autres, il doit se donner des objectifs et choisir des exercices de relaxation adaptés à sa personnalité et pour faire face à différentes situations professionnelles. C'est pourquoi cette compétence est liée aux compétences 4, 5, 6 et 7, dont le contexte nécessite de prévenir les atteintes à sa santé physique.

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + À l'aide de :
 - + consultations et d'encadrements par des spécialistes en santé et en conditionnement physique
 - + programmes et de techniques spécialisées en conditionnement physique
 - + toute documentation pertinente
- + À l'occasion de séances guidées individuelles ou en groupe
- + À partir de ses besoins particuliers et des niveaux d'exigence des productions
- + En périodes de création, de répétition et de représentation publique

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE

1. Adopter une saine hygiène de vie

- 1.1 Évaluation juste de ses limites et de ses besoins
- 1.2 Exploration et appropriation d'approches ou de techniques d'entraînement correspondant à ses besoins
- 1.3 Poursuite d'un entraînement régulier et autonome

2. Adopter une routine liée à sa démarche artistique

- 2.1 Détermination juste de ses besoins ou de ses manques au regard de sa démarche artistique
- 2.2 Choix d'une routine adaptée à ses besoins
- 2.3 Pratique régulière de la routine choisie
- 2.4 Mise à jour ou adaptation régulière de la routine en fonction de ses besoins changeants

3. Appliquer des stratégies de gestion du stress

- 3.1 Repérage juste des sources de stress liées aux différentes situations professionnelles
- 3.2 Choix judicieux et application régulière d'approches de relaxation et de méditation
- 3.3 Gestion structurée du temps
- 3.4 Reconnaissance des moments où une aide est nécessaire

**SITUATION DE LA COMPÉTENCE
DANS LA PRATIQUE DU CONTEUR**

Même si, généralement, l'exploitation des technologies fait partie du travail d'un technicien spécialisé, le conteur doit posséder des notions minimales en ce domaine, plus précisément en ce qui concerne les techniques d'éclairage et de son (micro, lumière, effets spéciaux) et même, puisque en pleine expansion, des divers outils propres aux arts numériques⁷. D'abord, le conteur doit minimalement pouvoir utiliser le bon vocabulaire pour communiquer avec le personnel technique afin de demander ce dont il a besoin lorsqu'il se produit en spectacle, d'où le lien avec la compétence 9 - « Se produire en spectacle ». Aussi, le conteur devra parfois venir en aide au personnel technique et faire lui-même des ajustements minimaux lorsque nécessaire. D'ailleurs, un spectacle établi devrait avoir son plan d'éclairage conçu par un professionnel; le conteur devra par conséquent savoir ce qu'il veut et l'exprimer pour obtenir un plan en lien avec son spectacle et sa ligne artistique. La connaissance de techniques de scène est également utile pour la captation d'un spectacle en vue de l'inclure à son dossier d'artiste. Il en va de même pour les arts numériques, s'il souhaite en intégrer dans sa création. Par ailleurs, le conteur intéressé par la consultation d'archives ou par la collection et l'archivage de matériel devra connaître les techniques d'enregistrement et savoir manipuler les appareils utiles (liés à la compétence 1 concernant la recherche). Il est à noter aussi que l'utilisation d'une suite bureautique comme outil de gestion, ou pour constituer un dossier d'artiste et les éléments liés au Web, est plutôt prise en charge par la compétence 13 - « Gérer sa vie professionnelle ». Enfin, l'utilisation des arts numériques, en tant qu'art de la scène, doit être vue sous la compétence 7 - « Exploiter une variété de formes d'art complémentaires à sa démarche ».

CONTEXTE DE RÉALISATION

- + Pour les besoins d'un spectacle:
 - + avec les équipements techniques appropriés
 - + à l'aide de documents techniques, de catalogues et autres outils de référence
 - + en collaboration avec une équipe de création, une équipe de production et une équipe technique
- + Pour des besoins d'archivage (la collecte et la conservation), pour le dossier d'artiste, pour l'entraînement ou pour l'intégration à sa création

**1. Utiliser des techniques
de son et d'éclairage**

- 1.1 Détermination juste de ses besoins en fonction du contexte
- 1.2 Recherche et choix du matériel technique approprié
- 1.3 Manipulation adéquate des outils techniques
- 1.4 Élaboration adéquate d'une fiche technique
- 1.5 Utilisation correcte du vocabulaire technique
- 1.6 Démonstration d'autonomie et de créativité

**3. Utiliser les outils
numériques**

- 3.1 Détermination juste de ses besoins en fonction du contexte
- 3.2 Recherche et choix du matériel numérique approprié
- 3.3 Manipulation adéquate des outils numériques
- 3.4 Suivi constant de l'évolution des techniques
- 3.5 Démonstration d'autonomie et de créativité
- 3.6 Utilisation correcte du vocabulaire technique

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

+

CRITÈRES DE PERFORMANCE**2. Utiliser des techniques
d'enregistrement**

- 2.1 Détermination juste de ses besoins en fonction du contexte
- 2.2 Recherche et choix du matériel technique approprié
- 2.3 Manipulation adéquate des outils techniques
- 2.4 Élaboration adéquate d'une fiche technique
- 2.5 Utilisation correcte du vocabulaire technique
- 2.6 Démonstration d'autonomie et de créativité

⁷ Le domaine des arts numériques semble une avenue en effervescence à l'heure actuelle en culture. Nous ne savons pas encore quelle importance lui donner, mais nous trouvons utile de considérer ce domaine. Le comité formation a convenu d'assurer une veille en la matière et de revoir le développement de ces compétences si nécessaire

